

**RAPPORT 2012 DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE  
DE CONTRÔLE DE LA HES-SO ET DE LA HES-S2**

**Introduction de Mme Catherine Labouchère, présidente de la délégation vaudoise**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La délégation vaudoise 2012 à la commission interparlementaire de la HES-SO est composée des députés suivants:

jusqu'au 30 juin 2012:

- Mme Anne-Marie Depoisier, MM. André Chatelain, Rémy Jaquier, Denis-Olivier Maillefer, Mario-Charles Pertusio et Gabriel Poncet, membres ainsi que Catherine Labouchère, présidente de la délégation,
- MM. Dominique Bonny, Régis Courdesse, Jean-Michel Favez, Raphaël Mahaim, Michel Miéville, Claude Schwab et Laurent Wehrli, membres suppléants.

depuis le 1er juillet 2012:

- Mmes Suzanne-Junglaus Delarze, Graziella Schaller, MM. Jean-Luc Chollet, Christian Kunze, Denis-Olivier Maillefer, Nicolas Rochat Fernandez ainsi que de Catherine Labouchère, présidente de la délégation,
- Mmes Christine Chevalley, Pascale Manzini, MM. Philippe Cornamusaz, Hughes Gander, Philippe Jobin, Cédric Pillonel, Patrick Vallat, membres suppléants.

La présidence 2012 de la commission était dévolue au canton de Berne. A ce titre, le rapport que vous trouverez ci-joint a été rédigé par le président, M. le Député Dave von Kaenel. La commission s'est réunie à trois reprises pour des séances ordinaires, précédées par trois séances de bureau (auxquelles participaient les présidents-es des différentes délégations cantonales). Une quatrième séance de bureau est prévue en novembre dans les locaux de la HE-ARC pour préparer les activités 2013 de la commission.

La délégation vaudoise a tenu deux séances préparatoires afin d'examiner les questions soumises à la commission interparlementaire et préparer l'année 2013. Elle a bénéficié des conseils précieux de Mme Chantal Ostorero, Directrice générale de l'enseignement supérieur (DGES). La première séance s'est tenue en septembre 2012 et la deuxième, en décembre, aura lieu à la Haute école de santé vaudoise (HESAV). De courtes réunions en marge des séances du Grand Conseil ont permis à la délégation vaudoise de régler des détails d'organisation en vue des séances ordinaires de la commission.

En octobre 2012, la présidente s'est rendue à Berne à la Chancellerie cantonale pour la première conférence législative intercantonale dévolue à la réponse intercantonale sur l'Accord intercantonal sur le domaine suisse des Hautes écoles (concordat sur les Hautes écoles). Trois représentants par cantons y étaient conviés. Pour le canton de Vaud, y participaient, outre la sous-signée, un membre du bureau du Grand Conseil, ainsi qu'un membre de la commission des affaires extérieures. La discussion a porté notamment sur la représentation des cantons dans le Conseil des Hautes écoles, la pondération, pour ce même Conseil, des voix attribuées en fonction du nombre des étudiants immatriculés sur le territoire d'un canton, de l'information aux parlements et des règles de calcul du financement. Il était très intéressant de constater la différence d'approche en fonction des spécificités cantonales – canton universitaire vs non universitaire, canton romand ou canton alémanique.

Si l'année 2011 a été en grande partie consacrée à la fin de l'étude de la nouvelle convention HES-SO et à son adoption par les comités stratégiques, 2012 a été celle de sa validation par les exécutifs cantonaux et de sa ratification par les parlements cantonaux. Les 7 cantons concernés devraient l'avoir ratifiée d'ici au 31 décembre 2012 pour une entrée en vigueur en 2013. Le parlement vaudois l'a ratifiée au printemps dernier.

La commission tient à remercier tout particulièrement Mme Chantal Ostorero, Directrice générale de l'enseignement supérieur, M. Patrice Hof, directeur de la Haute Ecole Vaudoise puis responsable du projet HES-SO//Transition, pour leurs informations et avis judicieux ; Mme Stéphanie Bédât pour les notes de séances de la délégation vaudoise et celles du bureau ainsi que pour son appui logistique performant ; M. Olivier Rapin, secrétaire de la CIHES-SO pour l'organisation des séances au bureau et des plénières. Son poste a été repris dès août 2012 par Mme Stéphanie Bédât que nous remercions également pour cela.

En 2013, la présidence de la CIHES-SO sera assumée par le canton de Neuchâtel et la vice-présidence par le canton de Genève. La présidence des comités stratégiques de la HES-SO sera assumée par M. le Conseiller d'Etat Claude Roch (VS) jusqu'aux élections cantonales valaisannes de 2013. Un nouveau conseiller d'Etat valaisan lui succédera ensuite.

La délégation vaudoise n'a pas dévié de la ligne qu'elle s'était choisie depuis le début de sa participation à cette commission, à savoir d'œuvrer dans l'intérêt des étudiants et de la formation HES de qualité. Le fait qu'il y ait, en 2012, plus de 18'000 étudiants démontre l'intérêt de ce type de formation.

Au terme de cet avant-propos, je tiens à remercier Madame la cheffe du DFJC, Anne-Catherine Lyon, pour ses informations et son soutien ainsi que mes collègues de la commission pour leur travail constructif et approfondi.

Au nom de la délégation vaudoise, je vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, de prendre acte du rapport joint à cette introduction.

Gland, le 22 octobre 2012

La rapportrice :

(signé) *Catherine Labouchère*